

La genèse de l'idée de grève

Un texte d'Emile Pouget (1904)

Présentation et notes de Miguel Chueca

Le printemps 2003 n'est pas si loin qu'on ait déjà oublié combien présent fut, au sein des manifestations, le mot d'ordre de grève générale, repris par des dizaines de milliers de personnes qui, au mépris des porteparole des « grandes » centrales syndicales, retrouvaient comme spontanément une consigne d'action dont beaucoup ignoraient sans doute l'importance qu'elle eut dans la création du syndicalisme ouvrier français, même si nombre de ces manifestants ne lui donnaient pas, à l'évidence, le sens dont elle était investie à l'origine.

Ce document daté de 1904 (que nous reproduisons en page 140) retrace la genèse de l'idée de grève générale, depuis son apparition au sein de la Première Internationale jusqu'à sa prédominance dans le syndicalisme révolutionnaire français du début du xx^e siècle, malgré l'opposition des partisans de la voie parlementaire au socialisme. Pouget s'efforce d'y montrer que, loin d'être cette « utopie anarchiste » dénoncée par ses adversaires sociaux-démocrates, l'idée de la grève générale est une création issue du tréfonds même de la classe ouvrière.

C'est pourquoi il nous a paru utile de donner quelques repères indispensables à la connaissance de l'histoire de ce mot d'ordre sous lequel se reconstitua, quelque vingt ans après l'écrasement de la Commune, le mouvement ouvrier de ce pays, et de voir comment ses principaux animateurs reprirent à leur compte une stratégie d'action dont les plus lointaines origines remontent, de fait, à la naissance même de la classe ouvrière. Personne n'était plus indiqué pour le faire qu'Émile Pouget (1860-1931), un des tout premiers représentants de cette génération militante qui, sur les traces de Fernand Pelloutier, inventa le syndicalisme révolutionnaire, ou « grève-généralisme », étranger aux modèles



générale

allemand et anglais du mouvement corporatif, et rival d'un socialisme parlementaire voué corps et âme à la conquête légale des pouvoirs publics¹.

L'essai qui suit est tiré de l'enquête internationale menée par la revue *Le Mouvement socialiste* autour des rapports entre l'idée de grève générale et les partis socialistes : elle paraît dans les numéros de juin, juillet et septembre 1904 de la revue, avant d'être reprise en volume, sous le titre *La Grève générale et le socialisme* (1905, Paris, Édouard Cornély et C^o, Éditeurs). À ce moment-là, la revue animée par Hubert Lagardelle – dont Henri Dubief a pu dire, dans son petit livre *Le Syndicalisme révolutionnaire*, qu'elle a été sans doute la meilleure revue française d'extrême gauche jamais publiée en France – est le porte-parole intellectuel du syndicalisme révolutionnaire, et elle va le rester quelques années encore, jusqu'à la crise qui secoue la Confédération générale du travail après les événements de 1908 à Villeneuve-Saint-Georges.

Non seulement Georges Sorel et son disciple Édouard Berth y font paraître des articles et des recensions de livres et de revues, mais elle accueille aussi des essais d'intellectuels étrangers de grande qualité, comme Roberto Michels ou Arturo Labriola, qui se font alors les interprètes du syndicalisme révolutionnaire. Par ailleurs, la revue bénéficie de la collaboration de nombreux animateurs de la CGT, à laquelle la fusion – en 1902 – avec la Fédération des Bourses du travail vient de donner une force nouvelle : son secrétaire général, l'ex-blanciste Victor Griffuelhes, y écrit régulièrement, ainsi

How the idea of the general strike was born

This document, written in 1904, shows how the idea of the general strike was born ; from its appearance within the First International to its predominant role in early twentieth century French revolutionary syndicalism, despite the opposition of proponents of the parliamentary road to socialism. Pouget makes the point that, far from being an « anarchist utopia », as its social-democratic opponents contended, the idea of the general strike is a genuine creation, arising from the depths of the working class.

La génesis de la idea de huelga general

Este documento publicado en 1904 recuerda la génesis de la idea de huelga general, desde su aparición en el seno de la Primera Internacional hasta su predominio en el sindicalismo revolucionario francés de principios del siglo xx, pese a la oposición de los partidarios de la vía parlamentaria hacia el socialismo. Pouget se esfuerza por demostrar que, muy lejos de ser esa « utopía anarquista » denunciada por sus adversarios socialdemócratas, la idea de huelga general es una creación surgida de lo más profundo del alma obrera.

La genesi dell'idea di sciopero generale

Questo documento, datato del 1904, ripercorre la genesi dell'idea di sciopero generale, dalla sua apparizione in seno alla Prima Internazionale fino alla sua predominanza nel sindacalismo rivoluzionario francese dell'inizio del XX secolo, malgrado l'opposizione dei fautori della via parlamentare al socialismo. Pouget si sforza di mostrare che, lungi dall'essere quest'« utopia anarchica » denunciata dai suoi avversari socialdemocratici, l'idea di sciopero generale è nata dal più profondo della classe operaia.

¹ La volonté du syndicalisme révolutionnaire de supplanter le socialisme parlementaire explique que l'un des théoriciens du nouveau syndicalisme, Hubert Lagardelle, n'ait pas hésité à revendiquer pour lui le titre de « mouvement politique », contre Jules Guesde qui, précurseur en cela de Lénine, doutait des capacités révolutionnaires du « mouvement corporatif ». C'est ce même Guesde qui, par dérision, forgea ce terme de « grève-généralisme », que ses adversaires syndicalistes reprirent bientôt à leur compte.

qu'Alphonse Merrheim et les libertaires Paul Delesalle, Georges Yvetot ou encore Émile Pouget, le fameux Père Peinard, secrétaire adjoint de l'organisation syndicaliste révolutionnaire et directeur de publication de son hebdomadaire, *La Voix du peuple*.

Dans l'enquête promue par *Le Mouvement socialiste* sur l'idée maîtresse du syndicalisme des Bourses du travail puis de la CGT, Lagardelle s'emploie à donner la parole au plus grand nombre possible de représentants de l'idée « grève-généraliste » ainsi qu'à leurs adversaires sociaux-démocrates, qui, dans leur immense majorité, n'ont pas de mots assez durs pour condamner ce qu'ils regardent, à l'instar du socialiste néerlandais Henri Van Kol, comme « une fantaisie dangereuse d'ouvriers mal organisés », une « arme nuisible et meurtrière pour la classe ouvrière », une « utopie anarchiste » enfin, ce qui ne les empêche pas d'affirmer dans le même temps, en référence à ses origines anglaises, que l'idée-force du nouveau syndicalisme est « aussi vieille que le socialisme » lui-même².

² Dans son avant-propos au volume *La Grève générale et le socialisme*, publié en 1905, Lagardelle explique l'opposition brutale des sociaux-démocrates européens – tempérée, chez les socialistes français, par l'obligation où ils sont de composer, bon gré mal gré, avec l'opposition syndicaliste – à l'idée de la grève générale : « Il est facile de comprendre l'hostilité des socialistes parlementaires pour la grève générale. En y adhérant, la classe ouvrière leur signifie qu'elle se refuse à attendre son émancipation d'un groupe plus ou moins compact de parlementaires ou des dispositions plus ou moins favorables d'un gouvernement : elle n'entend puiser qu'en elle-même les ressources de son action et elle affirme l'implacabilité de la guerre qu'elle a déclarée au monde bourgeois. Par là même, elle détruit les illusions que tentent naturellement d'entretenir dans son esprit politiciens et gouvernants : elle veut rendre impossible leur domination. »

Laissant à d'autres – à commencer par Hubert Lagardelle et Victor Griffuelhes – le soin de défendre la stratégie du grève-généralisme français contre ses critiques, Pouget s'attache, pour sa part, à faire un bref historique de l'idée syndicaliste, depuis sa renaissance au sein de la Première Internationale jusqu'à sa prééminence au sein du mouvement ouvrier révolutionnaire de France après les débats qui mettent aux prises la Fédération des Bourses du travail (animée principalement par les anarchistes et les allemanistes) et la Fédération nationale des syndicats inspirée par le Parti ouvrier français de Jules Guesde. Ce n'était pas la première fois qu'un des principaux animateurs du syndicalisme révolutionnaire s'occupait de faire l'histoire de l'idée syndicaliste : en septembre 1893, Fernand Pelloutier avait consacré un essai au même sujet, lequel ne serait publié qu'en 1895 dans le petit journal *La Grève générale*, épisodiquement édité par la Commission d'organisation de la grève générale³. Toutefois, écrit à un moment où l'idée grève-généraliste ne faisait encore qu'émerger, l'essai de Pelloutier est assez rudimentaire et il souffre, en particulier, de « l'exclusivisme »⁴ de son auteur, lequel ne cite même pas le nom du premier propagandiste en France de la « nouvelle » idée, l'ouvrier anarchiste Joseph Tortelier. L'injustice est corrigée par Pouget dans l'essai reproduit ci-après, qui reconnaît l'ap-

³ L'article de Fernand Pelloutier, « La grève générale », sera repris en janvier 1910 par *La Vie ouvrière*, la revue syndicaliste révolutionnaire animée par Pierre Monatte et Alphonse Merrheim.

⁴ Je reprends ici le jugement de Maurice Dommanget – grand admirateur, par ailleurs, de l'animateur de la Fédération des Bourses du travail – qui se réfère, dans son ouvrage *La Chevalerie du travail française* (Éditions Rencontre, Lausanne, 1967), à « l'habituel exclusivisme [de F. Pelloutier] touchant les militants de tête français ».

port de ce dernier (avant Aristide Briand et Fernand Pelloutier) à la popularisation d'une stratégie d'action dont il dit très bien que la caractéristique principale est d'être régulièrement oubliée et re-découverte en permanence par les travailleurs eux-mêmes.

La lecture de l'essai qui suit montrera, toutefois, que si le directeur de publication de *La Voix du peuple* s'attache à faire œuvre d'historien, cet effort est sous-tendu par le désir de montrer que, loin d'être l'« utopie anarchiste » à quoi la réduisent ses adversaires, la grève générale est bel et bien une création issue des entrailles mêmes de la classe ouvrière. Deux ans plus tard, dans les colonnes du *Mouvement socialiste* (n° 173), Édouard Berth fera justice, à son tour, de l'accusation des « politiciens socialistes qui qualifient volontiers l'idée de la grève générale d'idée « anarchiste ». La vérité, écrira-t-il, « c'est que c'est une idée essentiellement prolétarienne, née de la pratique des grèves, et vraiment spontanée, par conséquent, à la classe ouvrière: ni anarchiste, ni socialiste »⁵.

C'est en ce sens que, tout au début de son essai, Pouget argue de l'ancienneté de l'idée pour en faire un argument de plus susceptible « d'atténuer les préventions » contre l'idée syndicaliste⁶. S'il avait poursuivi sa recherche en-deçà de la fondation de la Première Internationale, Pouget aurait d'ailleurs trouvé,

dans le chartisme anglais, de quoi étayer plus fortement encore sa thèse de l'enracinement séculaire de l'idée de grève générale.

Enfin, on verra que Pouget s'attache également à retracer les progrès réalisés par l'idée grève-généraliste depuis son retour sur la scène ouvrière française sous la forme pacifiste et légalitaire de la « grève des bras croisés » – dont on a trouvé l'annonce dans la fameuse phrase de Mirabeau parlant de ce « peuple qui produit tout, et qui pour être formidable, n'aurait qu'à être immobile » – jusqu'à la publication, en 1901, d'un document issu du Comité de la grève générale de la CGT⁷, où on trouve l'expression presque achevée des principales conceptions du syndicalisme d'action directe: la grève générale comme autre nom de la révolution sociale ou le rôle des minorités agissantes dans l'action révolutionnaire.

En publiant ce texte, nous souhaitons contribuer de quelque façon à une mise en perspective historique du thème de la grève générale, et, partant, à une meilleure connaissance de l'histoire du syndicalisme antérieur à la Première Guerre mondiale et à la bolchevisation du mouvement ouvrier français qui succéda à l'illusion d'octobre 1917 – à laquelle cédèrent, temporairement ou définitivement,

⁷ Ce texte est une réponse à la longue critique faite par Jean Jaurès en 1901 des postulats du grève-généralisme français. Cet essai, paru d'abord dans *La Petite République* sous le titre « Grève générale et révolution », fut repris dans les *Études socialistes* publiées chez Ollendorf en 1902. S'il constitue la première critique de fond du syndicalisme révolutionnaire, ce texte ne sera évidemment pas la dernière argumentation issue des rangs du socialisme réformiste contre le grève-généralisme: parmi celles qui suivront, je citerai la brochure *La Grève générale* d'Étienne Buisson (Bibliothèque socialiste, 1905) ou l'*Examen de la doctrine syndicaliste* de Sidney et Béatrice Webb, traduit par Les Cahiers du socialiste en 1912.

⁵ « Si les anarchistes l'admettent plus facilement, poursuit-il, c'est que leur haine de l'État les y prédispose; les socialistes, au contraire, se sont tellement gouvernementalisés, ils ont un tel goût du pouvoir, une telle tendresse pour l'État, qu'ils voient dans l'idée de la grève générale comme une menace personnelle ».

⁶ L'argument ne convaincra guère les adversaires du grève-généralisme, qui tendront à considérer la grève générale à la mode owéniste comme une sorte de « maladie infantile » du socialisme.

nombre des membres de la génération révolutionnaire d'avant-guerre⁸ –, à l'époque où le syndicalisme d'action directe, au plus fort de son développement, était encore riche de toutes ses promesses, dont la plupart, hélas, ne seraient pas tenues.

⁸ Nous ne nous m'étendrons pas ici sur les causes de l'adhésion, après 1917, de nombreux militants du syndicalisme révolutionnaire à un mouvement si proche, à de multiples égards, d'un courant – le guesdisme – qui avait été pourtant leur ennemi juré, mais on peut au moins faire état de l'hypothèse selon laquelle la bolchevisation du mouvement ouvrier révolutionnaire français – qui n'eut pas lieu en Espagne, par exemple, malgré la fascination qu'y exerça, là comme ailleurs, la révolution d'Octobre – procède en grande partie de l'incapacité des syndicalistes à faire vivre leurs mots d'ordre en 1914. Par ailleurs, les allusions au rôle de certains intellectuels dans l'élaboration idéologique du syndicalisme révolutionnaire ne nous font évidemment pas oublier la déconcertante destinée de plusieurs d'entre eux, Hubert Lagardelle et Roberto Michels au premier chef, l'un terminant son évolution politique dans les habits d'un ministre du Travail de Pétain, et l'autre en sénateur du fascisme italien. Cela n'enlève rien, à nos yeux, de la valeur de ce qu'ils ont pu écrire entre les années 1905 et 1910.

Réponse d'Emile Pouget à l'enquête sur la grève générale du « Mouvement socialiste »

Il me paraît ne pouvoir mieux contribuer à l'enquête ouverte par le *Mouvement socialiste* sur l'idée de grève générale qu'en recherchant sa genèse et notant rapidement son processus historique.

La constatation que cette idée n'est pas aussi nouvellement apparue qu'on l'imagine trop, aidera à faire tomber, ou tout au moins à atténuer, bien des préventions contre elle. D'autant, qu'à cette constatation s'en ajoute une autre dont la valeur est indéniable : à savoir que l'idée de grève générale surgit, logiquement et fatalement, quand la classe ouvrière délaisse l'illusion politique pour concentrer ses efforts d'organisation, de lutte et de révolte sur le terrain économique.

I. La genèse de la grève générale

L'idée de grève générale n'a pas de blason idéologique. Elle vient du peuple et ne peut prétendre à une « noble » origine. Ni sociologues, ni philosophes n'ont daigné élucubrer sur son compte, analyser ses formules, doser sa théorie¹.

Cette origine « vulgaire » explique – en partie – le discrédit dont jouit, dans certains milieux,

¹ Dans son ouvrage *La Chevalerie française du travail*, M. Dommanget, pensant sans doute au rôle de l'idée de grève générale dans le chartisme anglais, écrit : « Quand naît la CTF [la Chevalerie du travail française], fin décembre 1893, la grève générale, n'en déplaît à Pouget, historiquement, se présente avec un blason idéologique et une expérience ouvrière déjà remarquable. » On gardera aussi à l'esprit que le présent texte est de 1904, soit deux années avant que Georges Sorel ne propose, dans les mêmes pages du *Mouvement socialiste*, sa théorie de la grève générale comme mythe social.

où on se targue plus ou moins d'intellectualisme, l'idée de grève générale : elle y est en dédain et on l'y considère comme étant une expression confuse et sans consistance, émergée des masses en fermentation... et, par cela même, vouée à une disparition prochaine.

Nul grand nom ne s'étant fait le thuriféraire de la grève générale, on lui refuse tout crédit. Si cette attitude dédaigneuse envers la grève générale était particulière à la bourgeoisie, il n'y aurait pas lieu d'en faire cas. Malheureusement, ses détracteurs sont légion dans l'élite socialiste.

Cette prévention est inexplicable. Il semble qu'on devrait donner toute son attention aux tactiques qui s'élaborent au profond des masses populaires ; il semble qu'il ne peut être de meilleur enseignement, de plus utile école de révolution que cette étude de la vie. En effet, quand le peuple ne se laisse pas dériver de sa route par des « directeurs de conscience », il est rare que son bon sens ne lui suggère la meilleure orientation.

Dans le plan politique, tant d'appétits et tant d'ambitions s'enchevêtrent, que cette clairvoyance, atrophiée par les intrigues et les compétitions de tout ordre, ne peut se manifester.

Il en va autrement dans le plan économique. Là, le salarié et l'employeur se trouvent en contact d'opposition, leurs intérêts sont adverses et nulle manœuvre n'en peut obscurcir l'antagonisme. D'ailleurs, du côté des travailleurs, les compétitions y sont d'autant moins sensibles qu'il n'y a que des ennuis à recueillir et non des prébendes.

Donc, sur le terrain économique, moins propice que tout autre à l'épanouissement des tendances déviantes, la germination des tactiques et des aspirations des masses ouvrières s'effectue sans qu'on ait trop à redouter

l'entrave des ambitieux et des théoriciens, dogmatisant les uns sous la poussée d'appétits, les autres au nom de formules abstraites.

Le moyen de lutte logique qui, dans le milieu économique, s'indique tout d'abord, c'est la grève, c'est-à-dire le refus de travail – le refus, au moins momentanément, d'enrichir le patron à des conditions trop draconiennes. Puis, par voie de conséquence, comme corollaire du grandissement de l'organisation ouvrière, naît et se précise l'idée de généraliser le mouvement de cessation de travail.

II. La grève générale dans l'Internationale

L'Association internationale des travailleurs fut, à la fin du Second Empire, l'expression des revendications économiques de la classe ouvrière. Aussi, très rapidement, elle fut amenée, sous la poussée logique de la lutte sociale, à envisager l'éventualité de la grève générale. Dès ses premiers congrès – dès 1866 –, la question des grèves partielles se posa et l'utilité de leur généralisation fut examinée.

Au Congrès de Bruxelles, en 1868, il était déclaré « que la grève n'est pas un moyen d'affranchir complètement les travailleurs, mais qu'elle a souvent une nécessité dans la situation actuelle » ; puis, on envisagea l'éventualité d'une grève universelle, et il fut posé comme principe que « le corps social ne saurait vivre, si la production est arrêtée pendant un certain temps ; qu'il suffirait donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossibles les entreprises des gouvernements personnels et politiques ».

Peu après, en mars 1869, le journal *L'Internationale*, qui se publiait à Bruxelles, disait : « Lorsque les grèves s'étendent, se communiquent de proche en proche, c'est qu'elles sont bien près de devenir une grève générale ;

et une grève générale, avec les idées d'affranchissement qui règnent aujourd'hui, ne peut aboutir qu'à un grand cataclysme qui ferait faire peau neuve à la société.»

Ainsi, au sein de *L'Internationale*, se manifestait le phénomène signalé plus haut : le groupement économique des travailleurs favorisait l'éclosion de l'idée de grève générale, à laquelle était attribuée son but précis et définitif : l'expropriation capitaliste. Mais les événements de 1870 et de 1871, et l'affaiblissement de l'Internationale, allaient donner une orientation plus politicienne au mouvement social.

Cependant, en 1873, le Congrès de la section belge, qui se tint à Anvers, notifiait aux fédérations de « tout préparer pour la grève universelle, en renonçant aux grèves partielles, sauf dans le cas de légitime défense. »

Quelques semaines après, en septembre 1873, sur la proposition de la Belgique qui en avait demandé la mise à l'ordre du jour, la question de la grève générale était discutée au Congrès général de l'Internationale, qui se tint à Genève. Entre autres délégués à ce Congrès, se peuvent citer les citoyens Andrea Costa et Paul Brousse².

La grève générale fut discutée en séance secrète³ et les conceptions et objections qui se firent jour à l'époque, ne diffèrent guère de celles qui ont cours aujourd'hui. Certains considéraient la grève générale comme étant

l'équivalent de la révolution sociale et devant avoir pour corollaire l'expropriation capitaliste ; d'autres, au contraire – et de ceux-là étaient les Américains –, ne la tenaient que pour un mouvement d'agitation en vue de l'obtention de réformes.

Dans le rapport adressé par le conseil fédéral de l'Amérique du Nord, il était dit :

« ... Si les travailleurs affiliés à l'Association venaient à fixer un certain jour pour la *grève générale*, non seulement pour obtenir une réduction d'heures et une diminution [sic] de salaires, mais pour trouver le moyen de vivre dans des ateliers coopératifs, par groupes et par colonies, nous ne pourrions nous empêcher de... leur prêter une aide morale et matérielle. »

L'opinion émise ci-dessus est celle de la grève générale à but réformiste, et c'est à un mouvement de cette catégorie que se décidaient les travailleurs des États-Unis pour, en 1886, conquérir la *journée de huit heures*.

Pour ce qui est du Congrès de Genève, afin de ne pas donner prise à une recrudescence de répression, c'est par la résolution ci-dessous – qui ne reflète nullement les idées discutées à la séance secrète – qu'il clôtura le débat sur la grève générale :

« Le Congrès, considérant que dans l'état actuel de l'Internationale, il ne peut être donné à la question de la grève générale une solution complète, *recommande aux travailleurs, d'une façon pressante, l'organisation internationale des corps de métier*, ainsi qu'une active propagande socialiste. »

La recommandation formulée dans cette résolution, visant la constitution de groupements corporatifs internationaux, est l'indication nette de la pensée des internationalistes : ils comprenaient que la grève générale resterait une abstraction sans valeur révolutionnaire tant que la classe ouvrière n'aurait pas

² Pouget ne cite pas ces deux noms par hasard : en effet, Andrea Costa et Paul Brousse avaient appartenu à l'aile la plus extrême de l'anarchisme, prônant la nécessité de la « propagande par le fait », avant de rejoindre les rangs du socialisme réformiste.

³ Le procès-verbal de cette importante séance existe et il est du plus haut intérêt qu'il soit publié (note d'Émile Pouget).

créé une solide organisation économique. Cette recommandation peut être tenue pour la pensée testamentaire de l'Internationale ; désormais, la grande Association, déjà scindée en deux après le Congrès tenu à La Hague en 1872, allait décliner pour, après deux autres congrès, faire place à d'autres modes de groupement.

Les théories social-démocrates allaient, pour un temps, acquérir la prédominance ; l'orientation économique allait être délaissée au profit des agitations parlementaires et, conséquence inéluctable, l'idée de grève générale allait tomber dans l'oubli.

Ainsi en est-il souvent des idées nouvelles : une génération les élabore, puis, sous la pression des persécutions bourgeoises, ou d'autres causes déprimantes, elles s'effacent des mémoires humaines et ne sont pas transmises à la jeune génération ; celle-ci, dans l'ignorance du travail accompli antérieurement, est obligée de recommencer au point de départ l'élaboration des idées oubliées. C'est ce qui s'est produit pour la grève générale.

III. Renaissance de l'idée de grève générale

Elle reparut aux États-Unis, et ce, quand dans ce pays se fut constituée, sur le terrain économique, une puissante fédération de syndicats. Elle reparut, avec l'esprit que notait au Congrès de Genève, en 1873, le conseil fédéral de l'Internationale pour l'Amérique du Nord : la grève n'était considérée que sous son aspect réformiste – un moyen d'action pour conquérir une amélioration partielle.

La plate-forme de ce premier mouvement de grève générale fut la conquête de la journée de huit heures. Il est inutile d'observer que ce fut, non par un recours à l'intervention légis-

lative, mais simplement par une vigoureuse *action directe* contre les patrons, par une levée en masse des travailleurs à une date fixée à l'avance, que les Américains tentèrent d'arracher (et arrachèrent en partie) aux exploités cette réduction de la durée du travail. L'initiative de ce mouvement fut prise par la Fédération des chambres syndicales qui, dans son congrès, en novembre 1885, choisit le Premier mai 1886 pour une action d'ensemble : il fut convenu de cesser le travail à cette date, jusqu'à l'obtention de la réduction à huit heures de la journée de travail.

Ainsi, il apparaît que les internationalistes de Genève étaient clairvoyants quand ils préconisaient l'organisation syndicale comme étant le terroir nécessaire pour la floraison de l'idée de grève générale.

La gigantesque agitation américaine pour les huit heures fut réellement la conséquence d'une forte organisation économique et elle ne fut appuyée que par les groupements mettant au premier plan les préoccupations économiques. En effet, ce fut en rechignant, et la main forcée, que les Chevaliers du travail⁴ participèrent à l'agitation. Au contraire, le jeune parti anarchiste, qui avait son foyer d'action à Chicago, se jeta dans la mêlée avec ardeur, tandis que le parti socialiste, imprégné des théories européennes, laissait faire l'agitation sans presque y participer.

⁴ Le Noble Ordre des chevaliers du travail (Noble Order of the Knights of Labor) fut fondé en 1869 à Philadelphie. La fameuse Mother Jones appartient à cette organisation, ainsi qu'Albert Parsons, un des martyrs de Chicago. L'organisation connut son apogée en 1885, quand ses effectifs montèrent à plus de 700 000 membres.

IV. La grève générale en France

Des États-Unis, l'idée de grève générale – fécondée par le sang des anarchistes pendus à Chicago, à la suite des manifestations du Premier mai 1886 – s'importa en France.

Ici, il fut comme aux États-Unis : l'idée de grève générale, considérée comme « peu scientifique », laissa froids les théoriciens, tant socialistes qu'anarchistes ; elle séduisit seulement les travailleurs et les militants qui puisaient leurs inspirations plus dans les faits sociaux que dans les livres.

Le compagnon Tortelier, un des militants de la première heure du syndicat des menuisiers, orateur à la parole chaude et frustrée, fut un des premiers, à Paris, à propager l'idée de grève générale, dans son intégrale conception révolutionnaire. Délégué au congrès ouvrier international qui se tint à Londres, en novembre 1888, il y développa – sans grand écho – l'idée nouvelle.

En cette même fin d'année, à Bordeaux, se tint un Congrès national des syndicats, et la grève générale y fut préconisée et adoptée. Ce congrès était organisé par la Fédération des syndicats qui, quelques années plus tard, allait se poser en adversaire de la grève générale ; cette dernière attitude lui fut d'ailleurs funeste : elle disparut peu à peu après la scission au congrès de Nantes de 1894.

Cette Fédération était imprégnée de l'esprit du Parti ouvrier français⁵ ; aussi, la résolution grève-généraliste adoptée à ce congrès a été

⁵ Il s'agit, bien sûr, du parti fondé par Jules Guesde et Paul Lafargue, qui restera, même après l'unité socialiste de 1905, le courant politique le plus opposé au grève-généralisme. Sur l'histoire du syndicalisme français de l'époque, on se reportera à l'indispensable *Histoire des Bourses du travail*, de Fernand Pelloutier, rééditée en 2001 par les Éditions Phénix.

souvent rappelée aux socialistes appartenant à cette fraction. La voici :

« Considérant :

Que la monopolisation des instruments et des capitaux entre les mains patronales donne aux patrons une puissance qui diminue d'autant celle que la grève partielle mettait entre les mains des ouvriers ;

Que le capital n'est rien s'il n'est mis en mouvement ;

Qu'alors, en refusant le travail, les ouvriers anéantiraient d'un seul coup la puissance de leurs maîtres.

Considérant :

Que la grève partielle ne peut être qu'un moyen d'agitation et d'organisation ;

Le Congrès déclare :

Que seule la grève générale, c'est-à-dire la cessation complète de tout travail, ou la Révolution, peut entraîner les travailleurs vers leur émancipation »

Il est à noter qu'à ce congrès – où pourtant la pensée du Parti ouvrier français dominait les débats –, une motion fut votée, « invitant les syndicats constitués, ou en voie de se constituer, à ne s'inféoder à aucun parti politique, quel qu'il soit, seul moyen de rallier l'unanimité de la corporation ».

Ainsi, tandis que ce congrès se prononçait pour le moyen d'action essentiellement économique qu'est la grève générale, il mettait en garde les travailleurs contre les dangers de l'inféodation politique.

Ne peut-on inférer de ces deux votes caractéristiques que si les socialistes du Parti ouvrier français ne se fussent pas éloignés de l'orientation qu'indiquait ce congrès, ils eussent été les bons ouvriers de la forte organisation économique, qui mit six ans à émerger au-dessus des luttes intestines entre groupements aux tendances divergentes – et qui ne fut un

fait accompli que lorsque la scission de Nantes, en 1894, eut préparé la naissance de la Confédération générale du travail, à Limoges, en 1895.

Il n'en fut pas ainsi ! Les propagandistes du Parti ouvrier français réprochèrent vite l'idée de grève générale. Cependant, avant d'en venir à la condamner catégoriquement, ils s'arrêtèrent à une théorie intermédiaire, la grève générale par industries.

En mai 1890, à Jolimont, en Belgique, se tint un congrès international des mineurs où, sur la proposition du citoyen Keir Hardie⁶, fut adopté « le principe de la grève générale pour assurer le triomphe de la journée de huit heures »... Au congrès suivant, décidé pour 1891, devait être fixée la date de ce mouvement général dans tous les charbonnages d'Europe.

Quelques mois après, en octobre 1890, au congrès du Parti ouvrier français tenu à Lille, la résolution ci-après était adoptée :

« Considérant que la grève générale proprement dite, c'est-à-dire le refus concerté et simultané du travail par tous les travailleurs... suppose et exige pour aboutir un état d'esprit socialiste et d'organisation ouvrière auquel n'est pas arrivé le prolétariat... ; que la seule grève qui, dans ces conditions, ne soit pas illusoire ou prématurée est celle des mineurs de tous les pays... le Congrès décide... d'appuyer la grève internationale des mineurs, au cas où elle serait votée. »

Comment le Parti ouvrier qui, au Congrès de Bordeaux, s'était prononcé pour la grève générale révolutionnaire et, au Congrès de Lille, pour la grève générale par professions, en vint-il à se faire un systématique adversaire de ce moyen d'action révolutionnaire ?

⁶ Socialiste écossais, fondateur de l'ILP (Independent Labour Party) en 1893.

Observons seulement que la théorie du Parti ouvrier français, mettant en première ligne la conquête du pouvoir politique, ne pouvait que difficilement s'accommoder de l'idée de grève générale, qui posait au premier plan l'action économique.

Outre ce motif, il en est un autre qui semble avoir influé sur lui : la conception *pacifiste* de la grève générale, qui, sous le bonasse vocable de *grève des bras croisés*, fut un moment très en vogue, devait peu lui sourire.

Cette théorie était plus particulièrement propagée par des militants du POSR⁷ ; ils considéraient la grève générale comme devant se borner à une suspension de tout travail, de tout transport d'objets ou de denrées de première nécessité. Résultat rapide : affamement des capitalistes, c'est vrai ; mais aussi, et par ricochet, affamement des travailleurs. Il est vrai que, pour obvier à ce dernier inconvénient, certains militants préconisaient la création de magasins de « réserve » devant parer à l'alimentation populaire, en cas de grève générale.

C'est sur ces conceptions – confuses parce qu'embryonnaires – et que nul ne fait siennes aujourd'hui, que les détracteurs actuels de l'idée de grève générale se basent pour s'en proclamer adversaires. Ils seraient mieux avisés en recherchant d'autres arguments ; en basant leurs critiques sur des billevesées désuètes, ils font preuve d'un regrettable manque de documentation, autant que de peu d'esprit scientifique.

⁷ Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, animé par l'ex-communard Jean Allemane. Très attachés au principe de la grève générale, ses militants furent, avec les libertaires, les principaux artisans de la création du syndicalisme révolutionnaire français. Sur le sujet, on se reportera aux chapitres II (« Les « partis ouvriers » et les syndicats ») et III (« Naissance des Bourses du travail ») de *L'Histoire des Bourses du travail* de F. Pelloutier.

V. La grève générale devant les congrès corporatifs

Très rapidement, l'idée de grève générale chemina et se répandit, principalement au sein des organisations corporatives.

En 1892, le congrès des Bourses du travail qui se tint à Tours et celui des syndicats qui se tint à Marseille adoptèrent le principe de la grève générale. À Marseille, le citoyen Briand fut le champion de l'idée nouvelle. L'année suivante, au congrès corporatif qui se tint à Paris, la grève générale fut discutée et approuvée avec enthousiasme.

Malgré cela, sa conception manquait de précision : elle séduisait les militants, par sa puissance, attractive et rayonnante, qui fait d'elle un merveilleux ferment d'agitation ; on aimait sa force génératrice de solidarité.

Mais combien confuse encore la définition qu'on en donnait ! Beaucoup ne voyaient dans la grève générale qu'un efficace moyen pour réaliser des améliorations de détail ; moins nombreux étaient ceux qui attendaient d'elle ce dont elle est l'expression – c'est-à-dire la révolution sociale.

Ce vague et cette imprécision des formules grèves-généralistes s'expliquaient d'ailleurs par un manque de suffisante propagande. On put le constater au congrès corporatif qui se tint à Paris, en 1893. C'était au lendemain de la fermeture de la Bourse du travail ; l'exaltation et l'esprit combatif étaient si grands que la discussion s'en ressentit.

La grande majorité des délégués se prononça pour la grève générale, considérée comme succédané de l'expression « Révolution sociale ». Mais, malgré cela, ses partisans ne donnèrent pas l'impression d'une imposante unité de vues. Une proposition fut formulée – et qui fut refusée – de décréter la grève générale immédiatement.

La commission qui eut mandat de présenter un rapport sur la question, s'exprimait ainsi :

« La déclaration d'une grève générale est grave ; pour réussir, il ne suffit pas que tous acceptent l'idée. Une majorité suffit. Quelquefois même une corporation ou deux, comme celle des mineurs ou des employés de chemin de fer, si la traction est du mouvement.

Quinze jours d'arrêt dans ces deux corporations, ou même parmi les mineurs seulement, et toute la vapeur s'arrête...

On peut faire observer qu'après la réussite, le mouvement pourra être recommencé pour une autre partie. Il y a dans cette objection un défaut : qui sait où peut s'arrêter une grève générale ?

On nous dit qu'il n'y a rien de plus facile à faire : il suffit de rester une semaine les bras croisés et nos exploiters seront bien forcés de mourir de faim – mais on ne nous dit pas comment nous ferons nous-mêmes pour manger.

Il faudra donc que nous nous emparions des boulangeries, des boucheries, et que nous assurions la vie de tous ceux qui produisent.

Si on ne fait pas ainsi, le grève générale n'est pas possible : si on va jusque-là, pourquoi ne pas aller plus loin ?

... Sachons où nous voulons aller et, quand nous le saurons, si nous commençons, allons jusqu'au bout. La grève générale des métiers, c'est la Révolution sociale. tes-vous prêts à la faire ?

... Deux cas spéciaux peuvent entraîner la grève générale des métiers. Le premier, c'est pour l'émancipation complète des travailleurs en abolissant la salariat. Le deuxième, c'est pour empêcher une guerre fratricide entre peuples. Dans ce dernier cas, elle ne peut être qu'internationale...

Pour sanctionner ce rapport, une commission de neuf membres fut nommée. Elle reçut le mandat d'étudier et de propager l'idée de grève générale. Elle prit le nom de *Commission d'ORGANISATION de la grève générale*, sans apercevoir l'inconséquence d'une telle appellation : il est logique qu'on « prépare » la grève générale et très prétentieux de prétendre l'« organiser ».

Cette Commission s'est, avec les modifications qu'indiqua l'expérience, continuée depuis lors, sous le titre mieux approprié de *Comité de propagande de la grève générale*.

Ce prétentieux qualificatif : « *Commission d'ORGANISATION* » servit les adversaires de la grève générale. Ils eurent l'argumentation facile pour démontrer la naïveté d'un tel titre ; ils objectèrent, avec beaucoup de raison, qu'on peut espérer « faire » la grève générale, mais non « l'organiser » à l'avance.

Ce fut d'ailleurs une des thèses soutenues au congrès des syndicats, à Nantes, en 1894, par les dirigeants du Parti ouvrier français qui se retirèrent du congrès « afin », disaient-ils, « d'en finir une bonne fois avec cette utopie, ce brandon de discorde de la grève générale ». La question de la grève générale domina tout ce congrès ; suivant qu'elle allait être repoussée ou acceptée, l'orientation des syndicats se ferait avec prédominance des préoccupations parlementaires ou avec prédominance des préoccupations économiques. La discussion dura trois jours pleins et, du consentement du congrès, elle finit par se circonscrire entre Raymond Lavigne⁸, contre la grève générale, et A. Briand, pour.

⁸ Militant connu du parti guesdiste. Au cours du Congrès de Nantes, il affirme que « la grève générale n'a qu'un but vague, elle ressemble à un voyage qu'on entreprend sans connaître le point vers lequel on se dirige » (cité in : *Les Congrès ouvriers (1876-1897)* de Léon de Seilhac.)

Ce dernier montra les travailleurs acculés à « l'action de la rue », devenue impossible grâce aux perfectionnements introduits dans l'armement militaire ; de sorte qu'il ne leur restera plus qu'à diminuer la force du pouvoir en généralisant les foyers de révolution – résultat que paraît seule susceptible de produire la grève générale.

On passa au vote et 65 voix se prononcèrent pour la grève générale et 37 contre.

Il est nécessaire d'observer que la discussion porta sur la grève générale, considérée comme équivalent de la Révolution sociale. Outre cette observation, il est aussi utile de noter que ce vote, qui aiguillait définitivement les organisations syndicales dans la vie économique fut émis au plus fort de la répression anarchiste de 1894. C'est la meilleure preuve de l'importance de ce courant.

Depuis lors, pas un congrès corporatif ne s'est clôturé sans qu'un vote ne vienne affirmer le principe de la grève générale. En 1897, au congrès de Toulouse, une motion fut adoptée stipulant que « la grève générale est synonyme de révolution ».

Au congrès de Paris, en 1900, un large débat s'ouvrit sur la question et il suffira, pour en indiquer l'ampleur et la portée, de quelques citations :

« Si vous voulez la grève générale, disait un délégué, il faut que vous ayez réfléchi à l'au-delà de votre action immédiate et actuelle, que vous ayez convenu quel sera le rôle de votre corporation dans la société au jour de la victoire. Il faut que, par exemple, les ouvriers boulangers sachent, dans leur région respective, les besoins de la consommation, les moyens de production, etc. »

Un autre délégué s'exprimait comme suit : « Si nous faisons la grève générale, c'est pour nous emparer des moyens de production, pour

déposséder les possédants actuels qui, certainement, ne se laisseront pas faire facilement ; il est nécessaire que cette grève revête un caractère révolutionnaire, que d'ailleurs les événements dicteront eux-mêmes... »

Et ce dernier délégué ajoutait avec raison : « De la conception d'une grève générale, ainsi comprise, à une grève générale de la corporation, il y a un abîme »

Les citations ci-dessus, nettes et typiques, qu'il serait d'ailleurs facile d'allonger et de multiplier, sont l'expression de l'opinion dominant au congrès.

S'il pouvait, précédemment, exister encore un léger doute sur la conception que les organisations ouvrières se font de la grève générale, désormais, ce n'était plus possible : ces citations ont fait la pleine lumière – elles ont éliminé toute possibilité d'équivoque, en indiquant, avec une brutale précision, que la grève générale doit être révolutionnaire et expropriatrice.

Les congrès qui ont suivi (Lyon, 1901, et Montpellier, 1902) n'ont fait que confirmer la manière de voir exprimée au congrès de Paris.

VI. Le Comité de la grève générale

Ce serait sortir du cadre de cette étude que d'analyser l'œuvre propagandiste du *Comité de la grève générale*, de même que de vouloir indiquer ses successives modifications. Actuellement, il est formé d'un certain nombre de délégués au comité confédéral. Sa mission pratique est d'entrer en relation avec les sous-comités de la grève générale existant dans de nombreuses villes et qui sont constitués à raison d'un délégué par syndicat adhérent au principe de la grève générale. Sa propagande se concrète en des réunions, en des manifestes inspirés par les événements, en des brochures, etc.

Au nombre des publications du Comité, il en est une : *Grève générale réformatrice et grève générale révolutionnaire*, à laquelle j'emprunte quelques extraits, dont la précision m'évitera des redites théoriques :

Dans les circonstances actuelles, y est-il dit, si l'on se borne à limiter les hypothèses aux possibilités réalisables dans le milieu présent, la grève générale révolutionnaire apparaît comme l'**unique et seul efficace** moyen pour la classe ouvrière de s'émanciper intégralement du joug capitaliste et gouvernemental. La grève générale, même restreinte à la conquête d'améliorations de détail est, pour les travailleurs – parce qu'elle est une **arme économique** – autrement féconde en heureux résultats que les efforts tentés, par les voies parlementaires, pour acculer les pouvoirs publics à une intervention favorable aux exploités.

La grève générale – qu'elle ait le caractère *révolutionnaire* ou purement *réformatrice* – est la conséquence de l'effort de minorités conscientes qui, par leur exemple, mettent en branle et entraînent les masses.

On trouvera plus loin les principaux passages de cette brochure⁹, dont la portée n'échappera à personne.

J'arrête ce trop long exposé de la grève générale – souhaitant que les documents dont j'ai tenu à l'accompagner éveillent la réflexion

⁹ En effet, quelques pages plus loin, *Le Mouvement socialiste* publiait une partie de ce texte, paru en septembre 1901 dans l'hebdomadaire de la CGT, en réponse à deux articles de Jean Jaurès que *La Petite République* avait donnés quelques semaines auparavant. La revue de Lagardelle avait également repris une partie de l'essai de Jaurès, où celui-ci, après avoir qualifié la grève générale d'« illusion funeste », d'« obsession malade » et de « tactique de désespoir », concluait en affirmant qu'il ne restait plus au « socialisme qu'une méthode souveraine : conquérir légalement la majorité ».

des militants que d'autres préoccupations ont jusqu'ici détournés de son examen.

L'heure n'est-elle pas propice ? Un peu partout s'indique un faiblissement électoral du socialisme politique : il y a eu des défaites législatives en Belgique et, en France, des municipalités ont fait retour aux bourgeois.

Cependant, les idées sociales sont en progrès certain – en progrès aussi l'idée révolutionnaire. Une cause secondaire doit donc expliquer ce recul apparent.

Cette cause ne résiderait-elle pas dans le mécanisme même du suffrage universel qui entraîne à négliger la besogne éducative et d'éducation ouvrière, pour se trop limiter à rallier une majorité ?

N'en faudrait-il pas conclure que le suffrage universel n'a pas la valeur dynamique que certains lui ont attribuée et que rien de définitif ne peut être édifié sur le sable mouvant que constituent les masses électorales ?

Sur ces points, on peut différer d'appréciation... Mais il en est un sur lequel l'accord de tous est possible :

C'est de reconnaître que, sur le terrain économique, le bon grain germe toujours ; là, sur cette base stable, nulle déception n'est à redouter, – tout progrès acquis est définitif. Par conséquent, étant donné que la Révolution en gestation doit être sociale, c'est (sans préoccupations politiques d'aucune sorte) dans les milieux économiques – et en acceptant les moyens d'action qui leur sont adéquats – que doit se préparer l'œuvre libératrice.

N.B. : Si nous avons opté pour corriger certaines des curiosités typographiques du texte paru dans Le Mouvement socialiste, nous avons néanmoins souhaité garder quelques-uns des choix de l'auteur : mots en italique, en caractères gras ou en majuscules.

Bibliographie sommaire

(livres non cités en notes) :

Brécy, Robert, *La Grève générale en France*, Éditions EDI, Paris, 1969.

Goustine, Christian de, *Pouget, les matins noirs du syndicalisme*, Éditions de la Tête de feuilles, Paris, 1972.

Hirou, Jean-Pierre, *Parti socialiste ou CGT ? (1904-1914). De la concurrence révolutionnaire à l'Union sacrée*, Éditions Acratie, L'Essart, 1995.

Julliard, Jacques, *Fernand Pelloutier et le syndicalisme d'action directe*, Éditions Le Seuil, 1971.

Julliard, Jacques, *Clemenceau briseur de grèves. L'affaire de Draveil-Villeneuve-Saint-Georges*, Éditions Julliard, Paris, 1965.

Perrot, Michelle, *Jeunesse de la grève*, Éditions Le Seuil, 1984.

Pouget, Émile, *La CGT*, suivi de *Le Parti du Travail*, Éditions CNT-RP, Paris, 1997.

Sorel, Georges, *Réflexions sur la violence*, Éditions Le Seuil, Paris, 1990.